

### 3.8. PROMOTION SENIORS MESSIEURS

26 au 27 septembre 2020 au Golf de Saint Cast

#### RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.  
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

#### CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert à une seule équipe par club qui n'a pas déjà une équipe dans les divisions nationales seniors messieurs.

**Pour les équiéiers :** Voir le règlement général des épreuves par équipe de la FFG. Ouvert aux joueurs ayant 50 ans ou plus la veille de l'épreuve.

**Pour les équipes :** 18 équipes seront retenues (6 équipes par Ligue).

Pour la Ligue Centre Val de Loire, la qualification aura lieu le 5 juillet au golf de Tours Ardrée.

Pour la Ligue Centre-Val de Loire, les 18 équipes qui disputeront une qualification, seront sélectionnées selon les critères suivants :

1- l'ordre du mérite 2019 des clubs messieurs

2- l'ordre d'arrivée des inscriptions sur Extranet pour les clubs ne figurant pas au mérite des clubs messieurs

#### FORME DE JEU

**Épreuve sur 2 jours :**

6 simples / stroke play / 36 trous / 18 trous par jour

Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Les 2 meilleures équipes selon l'ordre du classement final monteront en 4<sup>ème</sup> Division.

#### ENGAGEMENT

Inscription du club sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard **1 mois avant le premier jour de l'épreuve.**

Inscription des joueurs sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard **7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.**

Droits d'inscription : 200 € par équipe

Forfait : Voir § II-2/ FORFAITS du règlement général 1-2-2-1.

#### PRIX

Souvenirs offerts par la FFGolf aux clubs montant en 4<sup>ème</sup> Division.